

## POLITIQUE RELATIVE À L'OXYCODONE À LIBÉRATION CONTRÔLÉE

Le **1<sup>er</sup> mai 2017**, GSC a retiré de sa liste de médicaments remboursés les préparations d'opioïdes pour lesquelles il existe un équivalent dont la forme vise à prévenir les abus. Autrement dit, les patients qui ont besoin d'une préparation d'oxycodone à libération prolongée ne peuvent plus demander un remboursement pour la version générique d'oxycodone à libération contrôlée (LC), mais auront accès à la formule d'oxycodone visant à prévenir les abus, soit OxyNEO<sup>MD</sup>. Les patients qui prennent actuellement une version générique d'oxycodone à libération contrôlée ont été avisés de ce changement en avril 2017 et ont un droit acquis pendant une période de deux mois qui se termine le 30 juin 2017, ce qui leur donne le temps de passer à une version du produit visant à prévenir les abus. À compter du **1<sup>er</sup> juillet 2017**, les demandes de règlement ayant pour objet une version générique d'oxycodone LC seront refusées.

Ce changement correspond à la couverture fournie par la plupart des régimes provinciaux d'assurance-médicaments. Comme les cas de mauvaise utilisation et d'abus d'opioïdes n'ont cessé d'augmenter au Canada, et atteignent maintenant des proportions critiques, GSC continuera de revoir ses politiques relatives aux narcotiques; ne manquez donc pas les prochaines communications à ce sujet.

## POLITIQUE RELATIVE AUX COMPOSÉS EXTEMPORANÉS

Ces dernières années, des changements ont été apportés à la liste fédérale des médicaments en ce qui concerne l'hydrocortisone. GSC a passé en revue ces changements et a modifié en conséquence sa politique relative aux composés extemporanés. À compter du **1<sup>er</sup> août 2017**, l'hydrocortisone en poudre ne sera plus acceptée comme ingrédient d'un composé topique extemporané.

## VICTOZA<sup>MD</sup> (LIRAGLUTIDE) POUR LE DIABÈTE

Nous désirons vous rappeler que, selon la monographie de Victoza (liraglutide) établie par Santé Canada, la dose maximale de Victoza (liraglutide) pour le traitement chez les adultes atteints d'un diabète de type 2 est de 1,8 mg par jour. GSC permettra aux patients de demander le remboursement d'un maximum 10 stylos injecteurs pour une provision de 100 jours. L'emploi non conforme de Victoza (liraglutide) pour la gestion du poids à long terme chez les patients adultes n'est pas admissible à un remboursement aux termes des régimes de GSC.

### **providerConnect<sup>MC</sup> est votre ressource en ligne**

Le portail providerConnect est l'outil Web de GSC destiné aux fournisseurs de soins de santé au Canada. Il vous donne accès à des formulaires, manuels de pharmacie, guides, renseignements sur les programmes de soutien santé et bien d'autres outils et ressources réunis en un seul et même endroit.

Vous ne connaissez pas encore providerConnect? Inscrivez-vous sans plus tarder à [providerconnect.ca](http://providerconnect.ca).